

Horaire Variable FO veut finir le job !

Lors des dernières NAO, FO avait pris ses responsabilités, avait revendiqué très fortement et obtenu l'ouverture de négociations sur l'horaire variable étendu pour tous les non cadres et non forfaités.

En signant c'est accord 2019, la négociation pouvait commencer !!!

Après avoir débuté cette négociation lors du premier semestre 2019, la Direction a préféré reporter celle-ci pour 2 raisons :

- l'impératif de négocier le CSE,
- attendre l'arrivée du nouveau logiciel HOROQUARTZ.

Aujourd'hui, l'accord sur le CSE après 21 réunions de négociation est en cours de signature et HOROQUARTZ est là.

FO continue de jobber même en période électorale. Vos élus ne pensent pas qu'aux élections et ne veulent plus attendre pour améliorer le quotidien des salariés. C'est pour cette raison que FO demande aujourd'hui à la Direction de réouvrir rapidement les négociations sur l'horaire variable.

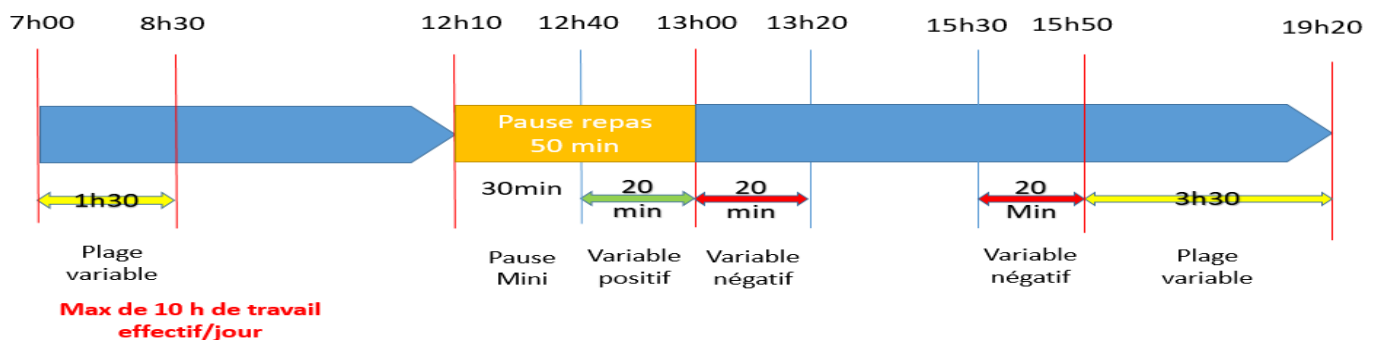
Voici les premières revendications FO :

- Une plage unique de 7h00 à 8h30
 - Possibilité de faire 20 min de variable à la pause déjeuner en faisant une pause de 30mn
 - Possibilité de prendre 20 min de pause en plus des 50 min de pause initialement prévu
 - Décloisonner le variable à la semaine afin de permettre par exemple aux personnes en garde alternée de pouvoir gonfler le compteur une semaine pour s'en servir la semaine suivante (arrivée tard /arrivée tôt).
 - Décloisonner le variable au mois afin d'éviter les écrêtages
 - Possibilité de prendre le variable à l'heure (exemple : rdv médicaux...)
 - Possibilité de prendre 2 variables / mois
 - Possibilité de pouvoir partir à partir de 15h30 afin d'éviter la circulation
 - Variable de 30 min / jr pour le personnel en équipe



Syndicat-FO

Ci-dessous, à titre d'exemple, une journée avec le variable proposé par FO :



Vos représentants FO n'oublient pas votre quotidien et veulent continuer à améliorer vos conditions de travail, votre bien-être et feront le maximum pour obtenir des avancées dans cette négociation d'horaire variable.

Dernière Minute :

Votre Représentant Syndical FO au CE est intervenu au CE du 19 novembre pour l'obtention d'un jour flottant de capitalisation dans le calendrier 2020.